

**SOUPER GASTRONOMIQUE**  
**de la Fondation de la Pointe-de-l'Île**  
**pour la persévérence scolaire**  
**Jeudi 12 février 2026 – 17 h 30**

En collaboration avec

L'École Hôtelière de Montréal, Calixa-Lavallée.  
 Salle de réception du Club de Golf Métropolitain  
 9555 boulevard du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y2

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ENTREPRISE : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

COURRIEL : \_\_\_\_\_

Souper : 275 \$/personne	( Table de 8 ) Nombre de personne(s) : _____	\$
Commandite « Table » : 2 750 \$ Tablée de 8 personnes avec publicité sur la Table et sur les écrans.	Nombre de table(s) : _____	\$
Commandite « des Vins » : 5 000 \$ / incluant 6 billets		
Commandite « Un service » : 4 000 \$ / incluant 4 billets		\$
Commandite « Cocktail » : 2 500 \$ / incluant 2 billets		
Publicité sur les écrans dans la salle : 500 \$ et +		
Don :		\$
Je désire offrir un cadeau pour le tirage : Minimum de 100 \$		
	<b>TOTAL :</b>	\$

Signature du responsable : \_\_\_\_\_

Note : Le coût devra être acquitté avant le 30 janvier 2026.

#### AVANTAGES DES COMMANDITES

\* Le reçu pour déclaration fiscale sera de 135 \$ pour un souper de 275 \$, de 400 \$ pour un don de 500 \$ avec publicité, de 1 500 \$ pour une table à 2 750 \$, de 3 000 \$ pour la commandite d'un service, de 4 000 \$ pour la commandite des vins et de 1 600 \$ pour le Cocktail.

Je désire recevoir un reçu pour déclaration fiscale pour la portion admissible.  oui  non

#### RESTRICTIONS ALIMENTAIRES

Nous vous demandons de nous faire part de toutes restrictions alimentaires ou allergies des personnes qui seront présentes lors du Souper gastronomique avec leur nom afin que nous puissions bien les identifier.

Nom, prénom + Allergie (veuillez spécifier) : \_\_\_\_\_

Nom, prénom + Intolérance (veuillez spécifier) : \_\_\_\_\_

**SOUPER GASTRONOMIQUE**  
**de la Fondation de la Pointe-de-l'Île**  
pour la persévérance scolaire  
**Jeudi 12 février 2026 – 17 h 30**

**OFFRE DE COMMANDITES...**

<b>Commandite « Table » 2 750 \$</b>	8 billets Publicité sur votre table personnelle et dans la salle à manger
<b>Commandite « Un service » 4 000 \$</b>	4 billets Publicité dans la salle à manger Logo imprimé sur le feuillet du menu Mention par l'animateur lors de la présentation
<b>Commandite « des Vins » 5 000 \$</b>	6 billets Publicité sur les tables et dans la salle à manger Logo imprimé sur la carte des vins et sur le menu Mention par l'animateur lors de la présentation
<b>Commandite « Cocktail » 2 500 \$</b>	2 billets Publicité lors du Cocktail et dans la salle à manger
<b>Don de 500 \$ et +</b>	Publicité dans la salle à manger
<b>Cadeaux pour le tirage/valeur de 100 \$ minimum</b>	Mention du donateur avant et pendant le tirage des cadeaux.

Faire parvenir votre formulaire dûment complété par courriel et une copie de ce dernier par la poste avec votre chèque  
à l'ordre de :

**Fondation de la Pointe-de-l'Île**

a/s madame Guylaine-Bourget

550, 53<sup>e</sup> Avenue, Montréal (QC) H1A 2T7

Tél. : 514 926-3106 - Courriel : [jbaril@fpdi.ca](mailto:jbaril@fpdi.ca)

Paiement possible par virement bancaire ou carte de crédit

**Fondation de la Pointe-de-l'Île**  
Caisse Desjardins Mercier-Est-Anjou  
transit: 30185-815  
Folio: 2754356

Veuillez prendre note qu'il n'y aura **pas d'impressions de billets**.  
Simplement, vous présentez à l'entrée avec le nom de l'entreprise qui a fait l'achat des places.